

Publié le 13 juin 2023 Télégramme

L'école privée Sainte-Anne de Plescop va agrandir ses bâtiments

Après avoir désigné les délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales, le conseil municipal s'est penché sur des délibérations financières.



Les élus ont délibéré vendredi soir avec un ordre du jour restreint, qui leur a permis de valider deux décisions financières.